



# **Appel à la mobilisation des PDC d'Elancourt, Maurepas, Trappes, Magny les Hx et Montigny Pour se faire entendre!**

Villepreux, le 08 octobre 2012,

**Le personnel de l'établissement de ST QUENTIN  
décide la grève,**

**Le 15 octobre 2012,**

**Pour faire valoir ses droits.**

Nous assistons depuis le rendu de la commission Kaspar à une « simagrée » de dialogue social qui ne trompe plus personne. Cette réorganisation est passée en force contre l'avis motivé du personnel et de la CGT.

**C'est pourquoi, le 15 octobre, sera un moment fort de lutte où nous réaffirmerons nos revendications.**

- Le gel de la réorganisation,
- La révision de l'ensemble des charges de travail.
- L'embauche de personnel à hauteur des attentes du personnel et des besoins.
- Le non déménagement du site de Magny les Hameaux sur St Rémy (à la demande du personnel et de la municipalité).
- Le non déménagement d'Elancourt sur Maurepas (Bâtiments non mis en conformité et trop petits pour l'ensemble des deux sites).
- L'arrêt immédiat de toutes les pressions managériales exercées sur le personnel.
- L'arrêt immédiat de toute forme de discriminations syndicales.

**Un grand rassemblement est organisé devant  
la direction de la DOTC**

**2 avenue de la gare**

**78180 St Quentin en Yvelines**

**Le 15 octobre 2012, à partir de 10h**

À l'heure où la commission Kaspar (grand dialogue, grand cycle d'écoute) prétend : « *les modalités de changement sont source de déstabilisation et largement contestées, le rythme est trop rapide et le sens se perd, la logique de calcul des organisations oublie l'humain* », qu'elle conclue en disant qu'il est nécessaire de : « *lancer une concertation sur les normes et cadences avec chacun des métiers, redonner de la souplesse aux organisations de travail, renforcer l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle* », nous ne pouvons laisser faire cette réorg' en l'état. Une partie du personnel est délocalisée sans aucun ménagement (distance, frais occasionnés, tournée plus longue, manque de place dans des locaux déjà surchargés...). Rien n'est engagé dans le bon sens et les dommages collatéraux que vont engendrer cet entêtement seront bien de la responsabilité de La Poste.

Le personnel dénonce haut et fort :

- La dégradation continue des conditions de travail (peu ou pas de jour de doublures, toujours moins de personnel, toujours plus de « sécabilité », .....
- L'attitude méprisante de la hiérarchie face aux revendications maintes fois exprimées des agents et jamais entendues et prises en compte.
- le favoritisme, le mensonge à la promotion et toutes les pressions d'un management autiste.
- Le détournement éhonté de la charte déontologique au gré des aléas
- L'utilisation détournée de la démocratie (vote informel, résultats de vote tronqué)
- L'utilisation comme variable d'ajustement des contrats Pro, CDD et autres intérimaires sans reconnaissance aucune au terme de leurs contrats (CDI, titularisation,...).

**La CGT appelle à une mobilisation exemplaire. La Poste se doit d'entendre son personnel et ses usagers.**

**Enrayons, tous ensemble, cette machine infernale de destruction et revenons à l'humain.**

## BULLETIN DE SYNDICALISATION

### Je souhaite me syndiquer

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Age : ..... Groupe/Niveau : ..... Service/Bureau : .....

Tél. professionnel : ..... Tél. Portable : .....

Adresse e.Mail : .....

**Bulletin à renvoyer à : Syndicat CGT FAPT Yvelines, 8 square de la Drôme 78450 Villepreux**

Tél. : 01.30.56.40.60 – fax : 01.30.56.16.95 – mail : [cgtfapt78@orange.fr](mailto:cgtfapt78@orange.fr)